

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/06/2024

Date de convocation : 14/06/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionnel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Valérie VENET, Guillaume SOUBEYRAND,

N° 01.06.24

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE L'AFPC POUR L'ACHAT DE MATERIEL
POUR LE TERRAIN SYNTHETIQUE**

La commune de Coise a lancé des travaux de mise en place d'une pelouse synthétique. Les travaux représentent un coût important à la collectivité. L'AFPC, club de football propose de participer à l'achat de matériel technique (filet et abri de touche) pour un montant de 8 294 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de donner son avis sur le sujet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

1°- ACCEPTE la proposition de participation de 8 294 € proposé par L'AFPC

2°- DIT que les crédits seront affectés à l'article 70878 du budget primitif.

3°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX